

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 128 / 20 décembre 2012



CAPRICE DES VOEUX



Notre moderne DG a décidé de nous envoyer ses vœux par message vidéo*.

Branle-bas immédiat à la DG qui donne ses ordres, lesquelles redescendent en cascade...

L'assistance locale doit, toutes affaires cessantes, vérifier des milliers de postes en quelques jours et les mettre en conformité (présence de cartes son et vidéo, cordons...).

Le petit caprice du chef et les messages comminatoires de certains responsables de DISI, qui en font tout un fromage, agacent les agents, et le mot est faible, tant le travail est colossal et fait fi du plan de charge en cours.

Collègue, tant pis si ton micro est en panne...tant pis pour le déploiement des nouvelles procédures de sauvegarde dans les trésoreries ! La voix et l'image de notre maître d'abord !

* 206 photos de ses visites dans les services sur Ulysse à ce jour ne suffisent pas à son ego ?

GRIGNOTAGE

Avez-vous remarqué la petite baisse sur la paye de novembre ?

On sait que, effet de la réforme de l'ancien gouvernement, notre taux de « cotisation » pour la retraite va être progressivement aligné sur le privé pour atteindre (en principe) 10,55% en 2020.

Initialement, le décret pris en application de la loi de 2010 prévoyait un taux de retenue pour pension civile de 8,39% durant toute l'année 2012, et un taux de 8,66% au 1er janvier 2013.

Voilà t'y pas qu'en douce le gouvernement (le nouveau) a pondu en catimini un autre décret (n° 2012-847 du 02/07/2012) afin de porter ce taux à 8,49% pour les 2 derniers mois de cette année, et à 8,76% au 1er janvier 2013. Ni vu, ni connu, j't'embrouille !

UN PAYS QUI PARLE A L'OREILLE DES RICHES*

Non, il n'y a pas que la fiscalité sur le patrimoine qui est douce aux riches en Belgique.

Seulement 11 967 euros d'impôt sur les sociétés pour 114,77 millions de bénéfices soit 0,01% du profit déclaré : c'est ce qu'a payé en 2011 le centre de coordination d'Auchan, véritable bras financier international du groupe, installé à Bruxelles.



Les niches...on connaît aussi en Belgique, et au profit des mêmes molosses qu'en France.

On comprend la tendresse pour la Belgique de la famille Mulliez (Auchan, Décathlon, Leroy-Merlin, Boulanger, Norauto, Kiabi, Pizza Pai, Kiloutou, etc...). Comme le dit cyniquement Eric Schmidt, PDG de Google, interrogé par Bloomberg (chaîne télé et site internet spécialisé) à

propos des pratiques d'évasion fiscale dont sa firme est spécialiste, une entreprise qui ne paye quasiment pas d'impôt, « ça s'appelle le capitalisme ».

On entend dire que le gouvernement veut renégocier la convention fiscale franco-belge. Louable intention.

Il faudrait surtout remettre en question le Traité Constitutionnel

européen, lequel stipule dans son article III-172 que « les mesures relatives au rapprochement des dispositions législatives réglementaires et administratives (...) ne s'appliquent pas aux dispositions fiscales ».

Porte ouverte au dumping fiscal, cette disposition trace de fait la voie à une harmonisation sur la base du moins disant fiscal, au report de l'essentiel de la charge fiscale sur les salarié-es et à la diminution des recettes fiscales, donc des dépenses socialement utiles.

Et là, on a quelques craintes : le pacte de compétitivité du gouvernement, est-il autre chose que la version française du dumping fiscal auquel se livrent entre eux tous les pays de l'Union Européenne ?

Les salarié-es sont en droit d'attendre d'un gouvernement réellement soucieux de leurs intérêts qu'il choisisse la coopération plutôt que la guerre économique de tous contre tous.

*Le titre est emprunté au journal « L'Humanité »

AU CENTIME PRÈS

Revalorisation du smic au 1er janvier : 3 centimes de l'heure.

Il va donc passer de 1425,67 € à 1430,22 € bruts par mois pour 35 heures par semaine, bien loin des 1700 € bruts revendiqués par la CGT comme étant le minimum pour vivre de son travail.

Le gouvernement se contente d'annoncer sa volonté de changer les critères d'indexation qui ne prennent pas en compte suffisamment le poids des dépenses contraintes (loyer, énergie...) pour les personnes à faible revenu.

Cette mini augmentation représente à peu près 156 millions en année pleine pour tous les smicard-es, quand le gouvernement vient de faire cadeau de 20 milliards de crédit d'impôt aux entreprises avec le pacte de compétitivité !

Pas de quoi faire hurler le Medef. Et de fait, on ne l'entend pas.

DE 2012 À 2013

La fin d'une année est traditionnellement l'occasion de revenir sur ses événements marquants.

On aurait aimé pouvoir écrire ici que le changement à la tête de l'État a ouvert la voie au changement dans notre vie professionnelle.

Au crédit de la nouvelle équipe, on portera une avancée plus ou moins franche sur quelques questions : abandon du décret « mobilité », carrières longues, dans notre champ professionnel un petit correctif en matière fiscale (ISF, imposition des hauts revenus)...

Par contre, en tant que salarié-es de la fonction publique, rien ! Salaires toujours bloqués, effectifs encore et toujours en baisse, jour de carence toujours en œuvre, accès au 8ème échelon de la catégorie C toujours contingenté, et, maintenant, promotions internes réduites...

Il n'y a aucune raison d'accepter de ce gouvernement ce que l'on refusait du précédent, et tout milite pour inscrire l'action revendicative dans la durée.

Après le 27 novembre, l'intersyndicale DGFIP a lancé un appel pour que les CTL « emplois » en soient une nouvelle étape.

A la DRFIP 44, le CTL est convoqué pour le 8 janvier.

L'intersyndicale CGT-FSU-Solidaires appelle pour sa part les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements hospitaliers à l'action le 31 janvier.

Antidote et la CGT Finances Publiques 44 vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Rendez-vous en 2013 pour une année de luttes et de progrès social. Tout dépend de nous.

